



1 SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	2
LA SOCIÉTÉ : VALORSA SA.....	4
MISSIONS DÉLÉGUÉES	10
MISSIONS DE GESTION	20
MISSIONS D'ÉCOLOGIE.....	38
MISSIONS D'INFORMATION	44
ANNEXES	50
ANNALES DE VALORSA.....	54

Cette année a été différente des précédentes. Personne n'a rien vu venir, mais nos libertés et notre façon de vivre ont été drastiquement modifiées. Un virus a changé nos comportements, également en matière de gestion des déchets.

Confinés partiellement, de nombreux citoyens ont trouvé le temps de ranger et nettoyer leur logement, de la cave au grenier. Les sacs taxés s'achètent en nombre plus conséquent que les années précédentes. Il en résulte un accroissement très sensible des volumes de déchets urbains et encombrants, ainsi qu'un afflux accru dans les diverses déchèteries. Au bout de la chaîne, VALORSA a dû gérer et traiter un volume de déchets supérieur aux prévisions, et ce avec une part de déchets potentiellement infectés.

Des mesures drastiques de sécurité sanitaire ont été déployées afin de garantir la santé de notre personnel. Ces mesures ont porté leurs fruits et je remercie ici toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement et pour avoir assuré en tout temps le bon fonctionnement de la société.

Le monde des déchets est en perpétuelle mutation, celui des transports également. La desserte ferroviaire pour le trafic marchandises de la gare de Cossonay-Penthalaz n'étant plus assuré à relativement court terme, le Conseil d'administration travaille sur différentes options stratégiques pour assurer la pérennité du site de traitement des déchets. Des variantes de réorganisation des infrastructures et des transports, tout comme une délocalisation partielle des activités, sont en phase d'analyse et seront soumises dès que possible à l'Assemblée générale.

L'année écoulée a vu apparaître également de nouvelles méthodes de travail, telles que l'introduction informatisée des données pour l'établissement des statistiques ou le nouveau site Web de la société, plus convivial et interactif. Les préparatifs pour la sensibilisation et la formation des nouveaux Municipaux et nouvelles Municipales est également à l'ordre du jour, en collaboration avec la coopérative COSEDEC.

Je tiens à transmettre un grand merci aux représentants techniques et politiques des communes actionnaires avec qui nous entretenons d'excellents contacts et qui font le relais de nos actions sur le terrain et dans les déchèteries, sans oublier les instances régionales et cantonales qui opèrent dans le même domaine. Tous ensemble, nous sommes plus forts et pouvons lancer des actions concrètes de sensibilisation, de formation et d'éducation à l'attention de l'ensemble de la population. La protection de l'environnement et la diminution des quantités de déchets, tout comme une consommation responsable, font également partie de nos principales préoccupations.

Au nom du Conseil d'administration



Jean-Daniel Luthi, Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de VALORSA est composé de 9 membres représentant.e.s des communes actionnaires. Les membres sont élu.e.s par l'Assemblée générale pour une durée correspondant à une législature communale vaudoise, soit une période de 5 ans.

Selon les statuts de la société, le renouvellement général du Conseil d'administration se fait lors de la première assemblée générale ordinaire tenue après la fin d'une législature communale.

Suite au décès de Monsieur Philippe Besson en 2019, l'Assemblée générale de Valorsa a élu, le 2 juillet 2020, Monsieur Gregory Wyss, Syndic de Mex, comme nouvel administrateur et représentant du district du Gros-de-Vaud.



M. Wyss non présent sur la photo

COMPOSITION

Président	M. Jean-Daniel Luthi	District de l'Ouest lausannois
Vice-président	M. Bernard Rochat	District du Jura-Nord vaudois
	Mme Patricia Zurcher	District de l'Ouest lausannois
Secrétaire	M. Patrick Agassis	District de Morges
	M. Gregory Wyss	District du Gros-de-Vaud
	M. Pierre Bruni	District du Gros-de-Vaud
	M. Bernard Ebener	District de Morges
	M. Frédéric Gabriel	District de Morges
	M. Pierre Haemmerli	District de Lausanne

SÉANCES ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Valorsa s'est réuni 9 fois au cours de l'année 2020 pour traiter les affaires courantes de la société. De nombreux thèmes stratégiques, financiers et organisationnels ont été abordés et mis en œuvre. Parmi ceux-ci, nous relèverons la modification du capital-actions, le renouvellement du parc de machines, ainsi que la réorganisation partielle du travail due à la pandémie.

Le Président a participé à de multiples séances de coordination avec les services de l'Etat et les autres périmètres de gestion des déchets. Il a également participé activement à la mise en place des mesures sanitaires COVID pour les déchetteries cantonales, ainsi que pour les entreprises actives dans la gestion des déchets.

L'établissement de la stratégie à court et à moyen terme de la société s'est poursuivi, mais il reste encore de nombreuses inconnues. La délocalisation partielle des activités de gestion des déchets incinérables de Valorsa sur le pôle rail-route de Vufflens/Aclens est encore en phase d'évaluation.

STATUTS ET MISSIONS

Constituée le 1^{er} janvier 1996, la société anonyme VALORSA SA remplit les tâches communales qui lui sont déléguées en application de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 et conformément à ses statuts.

VALORSA est le périmètre « Ouest » vaudois de gestion des déchets et compte aujourd'hui 101 communes actionnaires, pour une population totale de 207'252 habitants (31.12.2020).

Même si la gestion des déchets a fortement évolué ces vingt dernières années, les statuts de VALORSA sont toujours actuels. L'entreprise a su s'adapter à chaque fois pour gérer les déchets conformément aux bases légales en constante évolution.

En s'unissant pour la gestion de leurs déchets, les communes ont vu juste ; car la gestion intégrée des déchets est aujourd'hui un pilier central du développement durable de notre société et la gestion centralisée permet d'en optimiser les coûts. L'aspect environnemental a toujours été considéré comme un des axes majeurs de gestion des déchets. Outre les missions purement techniques de la société, telles que la collecte, le transport, le tri, la valorisation « matière » ou encore la valorisation « thermique », l'information et le conseil aux communes, ainsi qu'à leurs habitants, continuent d'être renforcés.



La fosse de Valorsa peut recevoir jusqu'à 700 m³ de déchets incinérables et est liée au centre de compactage

STRUCTURE JURIDIQUE

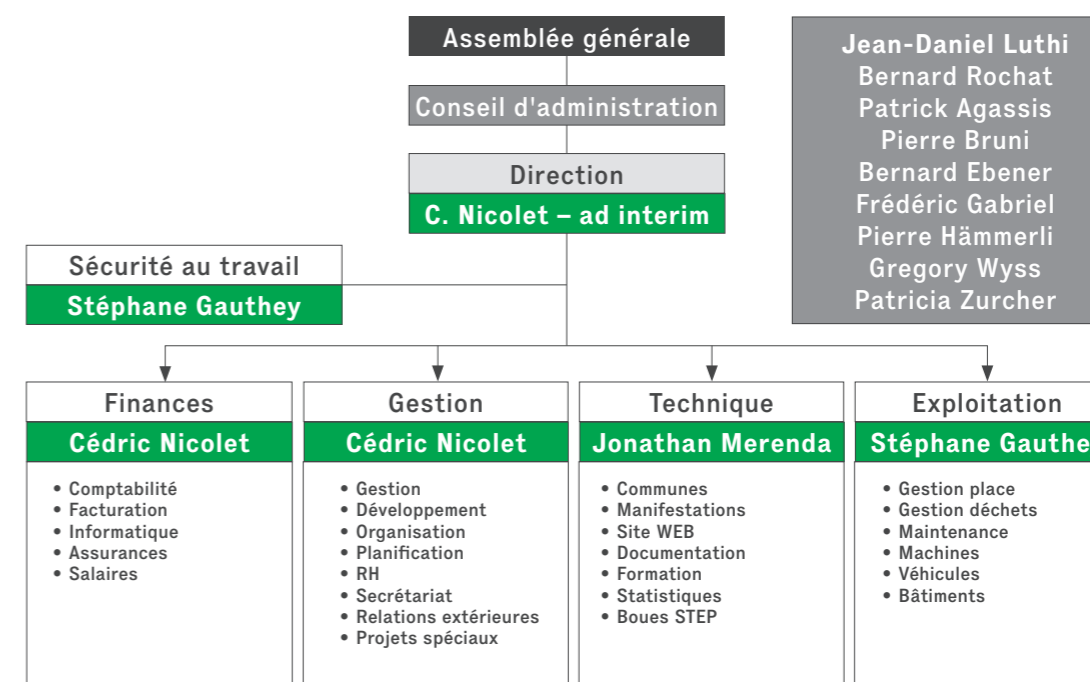
Suite au mandat confié par l'Assemblée générale au Conseil d'administration de réadapter l'actionnariat de la société au nombre d'habitants enregistrés au 31.12.2019, les communes actionnaires de Valorsa SA ont approuvé, à l'unanimité moins une abstention, la proposition du Conseil d'administration. Cette répartition est valable depuis le 1^{er} janvier 2021.

Capital-actions au 31.12.2020 : CHF 6'800'000.- entièrement libérés
 Type d'actions : 100% actionnariat public (101 communes actionnaires), réparties proportionnellement à la population
 CHF 800.- par tranche de 25 habitants jusqu'à 1'350 habitants
 CHF 2'400.- par tranche de 74 habitants au-delà de 1350 habitants

DIRECTION / GOUVERNANCE

En début d'année 2020, la recherche d'une nouvelle directrice ou d'un nouveau directeur a été chamboulée par l'arrivée de la pandémie de coronavirus. Aussi, le processus de recrutement a été interrompu. Monsieur Nicolet, responsable financier et chargé de pouvoir, et Monsieur Merenda, adjoint et chargé de communication, ont été nommés pour assurer la gouvernance opérationnelle de la société durant la phase de transition. Les tâches qui incombent à l'entreprise ont été effectuées sans difficulté et les objectifs ont été atteints malgré les conditions sanitaires particulières.

ORGANISATION



PERSONNEL

Au début de la pandémie, nous avons eu le profond regret de perdre M. Roger Imhof, équarisseur adjoint, emporté trop rapidement par la maladie.

Suite à la démission de la secrétaire, Madame Droz, au mois de juin, Madame Anaïs Bruni a rejoint l'équipe de VALORSA au 1^{er} juillet pour la remplacer. En fin d'année, M. Subeyr, chauffeur, a quitté Valorsa. Le nombre d'EPT au 1^{er} janvier 2021 est de 13,3 pour 15 personnes.

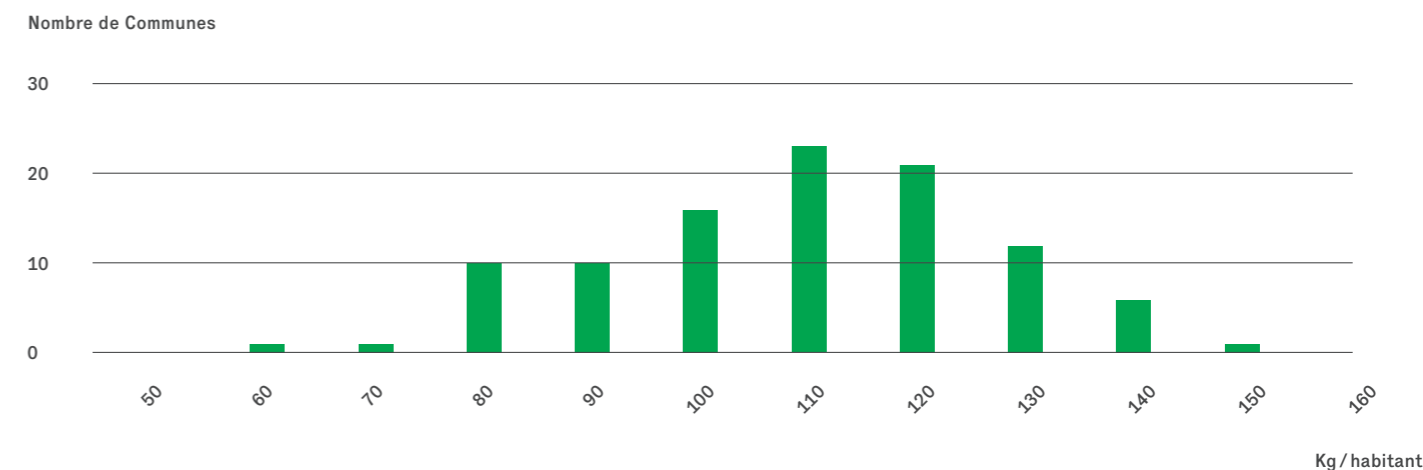
CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

8 ans après l'introduction du sac blanc taxé « TRIER C'EST VALORISER », le bilan est toujours très positif.

Sur les 101 communes représentant le périmètre VALORSA, 87 communes sont partenaires de ce système. Les autres ont choisi un mode de financement différent, mais toujours proportionnel à la quantité des déchets produits par les citoyens, tel que la taxe au poids (10 communes), leur propre sac taxé (3 communes), ou la taxe à l'ouverture (1 commune).

Pour le compte des communes, Valorsa coordonne la logistique pour les livraisons à TRIDEL, effectue le suivi administratif, vérifie les tonnages et le bon déroulement du concept et procède à la rétrocession de la taxe au sac. Nous profitons de remercier les communes actionnaires pour leur collaboration et la confiance qu'elles nous accordent dans la gestion de ce concept.

Répartition des 101 Communes de Valorsa en fonction de leurs kg / habitant d'ordures ménagère, 2020

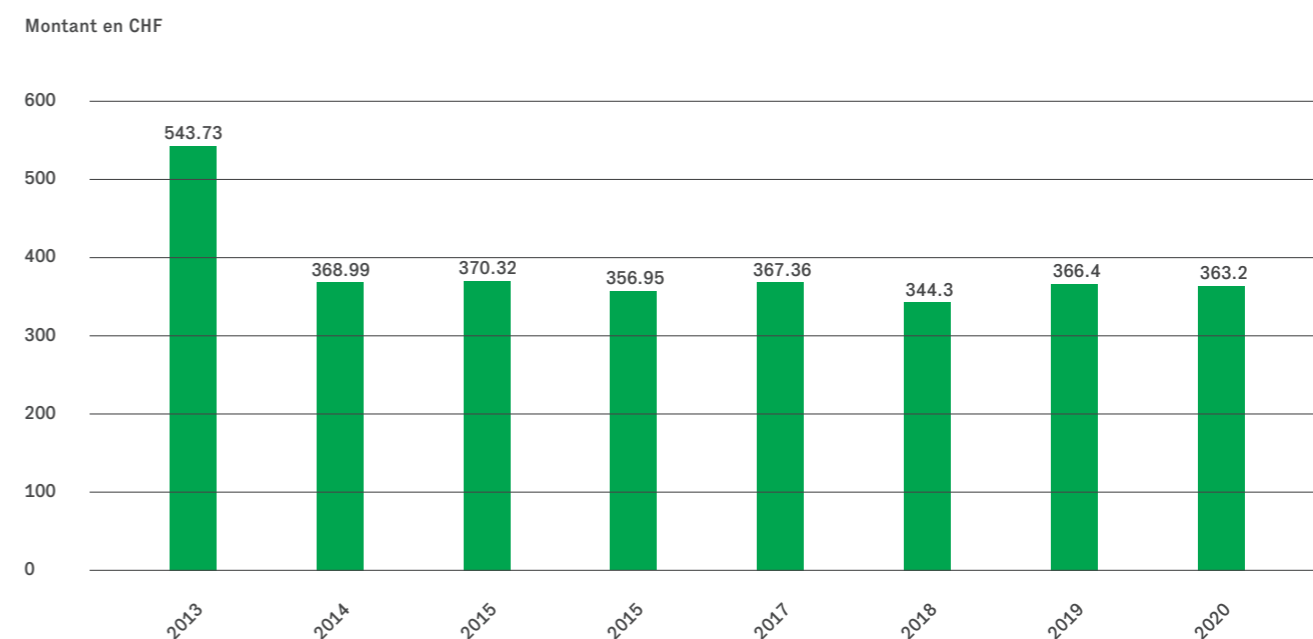


CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU FINANCEMENT

Afin de pouvoir procéder à la rétrocession équitable des montants de la taxe aux communes membres, une cellule financière, composée de représentants des périmètres, a été créée. Elle permet de compiler et de vérifier les tonnages en toute transparence. Les données sont ensuite transmises à l'organe de direction, composé des présidents des périmètres, pour ratification des montants finaux de la rétrocession et du système des acomptes. Une fois validés, les chiffres sont transmis à TRIDEL, pour le versement des montants aux périmètres. Ces derniers se chargent de transférer l'argent aux communes en fonction des tonnages collectés durant l'année (4 versements trimestriels + le décompte final). En 2020, un montant de CHF 363,20.- par tonne a été versé aux communes. Au vu de l'importance des montants, un organe de contrôle, constitué de 2 représentants par périmètre et d'un représentant de TRIDEL, examine les procédures et les comptes dans chaque périmètre, afin d'assurer la validité et l'équité du concept régional. Ils font rapport de leur travail aux Assemblées générales des périmètres.

Évolution des montants en CHF par tonne rétrocédés aux communes membres



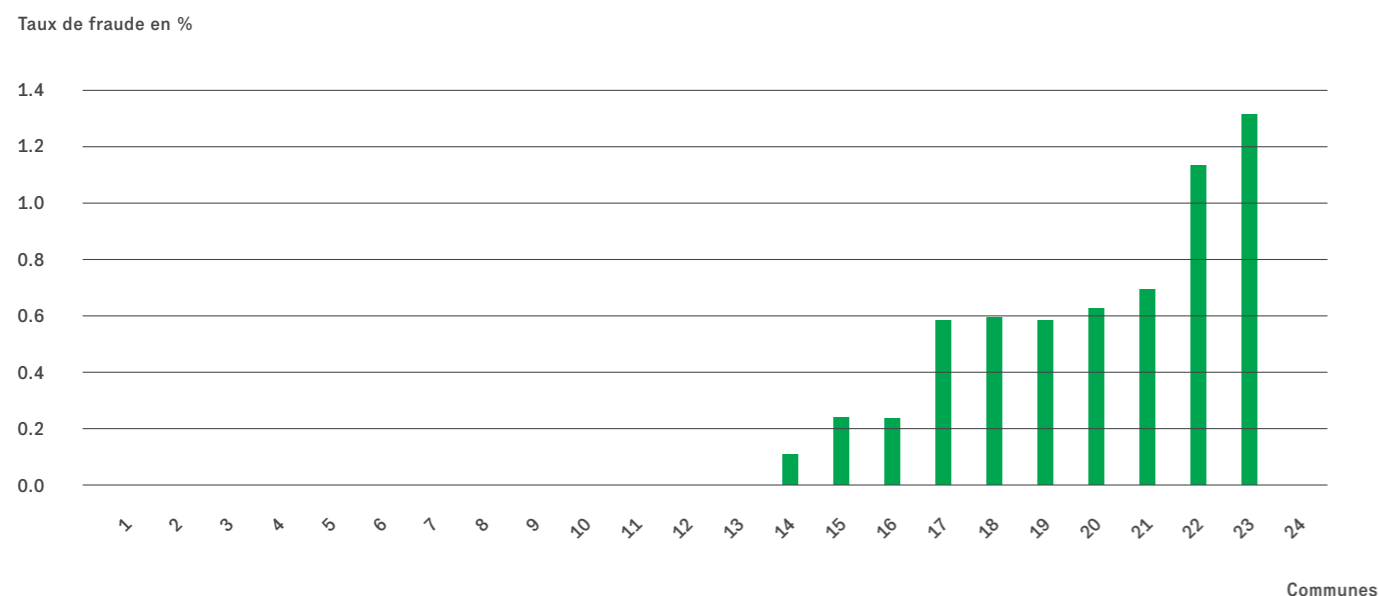
CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

NOUVELLE CONVENTION ET SURVEILLANCE

En fin d'année, les communes membres du concept régional de la taxe au sac ont ratifié une nouvelle convention. Peu de changements sont à noter par rapport l'ancienne, mais quelques points ont été adaptés :

- Le prix minimal des sacs taxés 35l. Il a dû être adapté suite à l'entrée du périmètre STRID dans le concept régional de la taxe au sac. Il est passé de 2.- CHF à 1.95.- CHF
- Le taux de fraude maximal admissible. Il est passé de 5 % à 3 %.
- Changement dans la gouvernance. Création d'un collège des présidents des périmètres.

Taux de fraude en % pour les communes surveillées en 2020



Le protocole de surveillance harmonisé est défini dans la convention. En effet, chaque périmètre doit pouvoir garantir que le taux de fraude maximal de 3 % est respecté dans les communes qui le composent. Pour mémoire, le taux de fraude correspond aux déchets incinérables collectés dans une commune qui ne sont pas éliminés en sacs taxés, mais qui sont tout de même inclus dans le poids total donnant droit à la rétrocession. Suite aux bons résultats des deux années qui ont suivi l'introduction de la taxe au sac, le Conseil d'administration a décidé d'étaler la surveillance de l'entier des communes sur une durée de 4 ans.

En 2020, VALORSA a commencé un nouveau cycle de surveillance. Aucune commune se situe au-dessus du taux de fraude de 3% autorisé et 13 communes sur 23 présentent un taux de fraude de zéro. Le taux le plus élevé est de 1,3%. Il faut relever qu'il s'agit d'une vision ponctuelle, au jour du contrôle, mais que des écarts peuvent néanmoins se produire selon les circonstances. Afin de garantir une certaine transparence entre les partenaires, VALORSA, GEDREL, SADEC et STRID effectuent des surveillances croisées depuis 2019. Les périmètres de Gederiviera et Gedechablais vont également participer au processus.

REPRÉSENTATIONS DE VALORSA

TRIDEL SA

L'actionnariat de l'usine de valorisation et de traitement de déchets TRIDEL SA est réparti entre GEDREL (36,51 %), VALORSA (36,03 %), STRID (14 %) et SADEC (13,46 %). Cette usine appartient à la majorité des communes vaudoises. Monsieur Jean-Daniel Luthi, Président de VALORSA et Municipal à Bussigny, endosse le rôle de Président du Conseil d'administration. Le rapport d'activité de TRIDEL peut être téléchargé à l'adresse www.tridel.ch

CRIDEC SA

CRIDEC SA est au service de la protection de l'environnement depuis 1985 et occupe plus de 50 collaborateurs. Son siège principal se situe au cœur de la Suisse romande, sur la commune vaudoise d'Eclépens. L'entreprise est constituée d'un capital-actions de CHF 6'800'000.- détenu par :

- 3 cantons romands
- 202 communes vaudoises et 1 commune valaisanne
- Près de 180 entreprises, organisations économiques et particuliers dont Valorsa fait partie.

La majeure partie des déchets spéciaux des ménages des communes actionnaires de Valorsa sont traités par l'entreprise CRIDEC. Afin de pouvoir conseiller au mieux les communes du périmètre et de suivre de près l'évolution légale et logistique de cette filière, Valorsa participe activement au groupe de travail sur les déchets spéciaux avec d'autres actionnaires et l'Etat de Vaud.

COSEDEC

Huit périmètres de gestion des déchets, répartis sur 4 cantons, constituent la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Ils se répartissent le capital social en fonction de leur population. Ces entités confient le mandat à COSEDEC de sensibiliser, d'informer et de former le public à la bonne gestion des déchets sur le territoire romand. Monsieur Jean-Daniel Luthi, vice-président de COSEDEC, représente les intérêts des communes de VALORSA au sein de cette coopérative.

AUTRES INSTITUTIONS

Afin d'être à la pointe de l'information dans le domaine et de pouvoir conseiller au mieux ses actionnaires, VALORSA participe à différents groupes de travail, tout en étant membre de plusieurs associations régionales et nationales. Une coordination à différents niveaux est primordiale pour une meilleure harmonisation des services. Les rencontres interpérimètres permettent une optimisation de la gestion et de l'information liée aux déchets sur le territoire vaudois. C'est notamment ce groupement qui a élaboré la campagne cantonale de communication « responsables.ch ». Les autres groupes de travail, comme ceux de l'Association suisse des infrastructures communales (ASIC), l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED), la Commission cantonale consultative de coordination pour la gestion des déchets (CODE), SwissRecycling, Biomasse, etc., permettent à VALORSA de se tenir informée des différents projets menés dans le domaine, notamment de la récupération du phosphore dans les cendres d'incinération des boues de STEP.

WWW.VAUD-STAT-DECHETS.CH

Depuis 2016, les communes saisissent leurs statistiques sur la plateforme www.vaud-stat-dechets.ch développée par Valorsa et deux autres périmètres.

Pour mémoire, selon l'art. 12, al. 3 de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets, il incombe aux communes d'établir un inventaire des déchets collectés durant l'année et de le transmettre au Département. Le développement du site est sous la responsabilité d'un comité de pilotage réunissant les périmètres initiateurs et les services concernés de l'Administration cantonale (DGNSI, DGE). Ce projet constitue un bel exemple de collaboration entre les communes, les périmètres et l'Etat.

Pour que les communes disposent d'un outil d'analyse le plus pertinent possible, Valorsa effectue un contrôle minutieux des données saisies. La plus importante est celle du verre. En effet, Valorsa se base sur les tonnages indiqués dans les questionnaires pour procéder à la rétrocession financière. Chaque année, plus de CHF 600'000.- sont reversés aux 101 communes actionnaires.



Capture d'écran de la plateforme www.vaud-stat-dechets.ch à disposition des communes

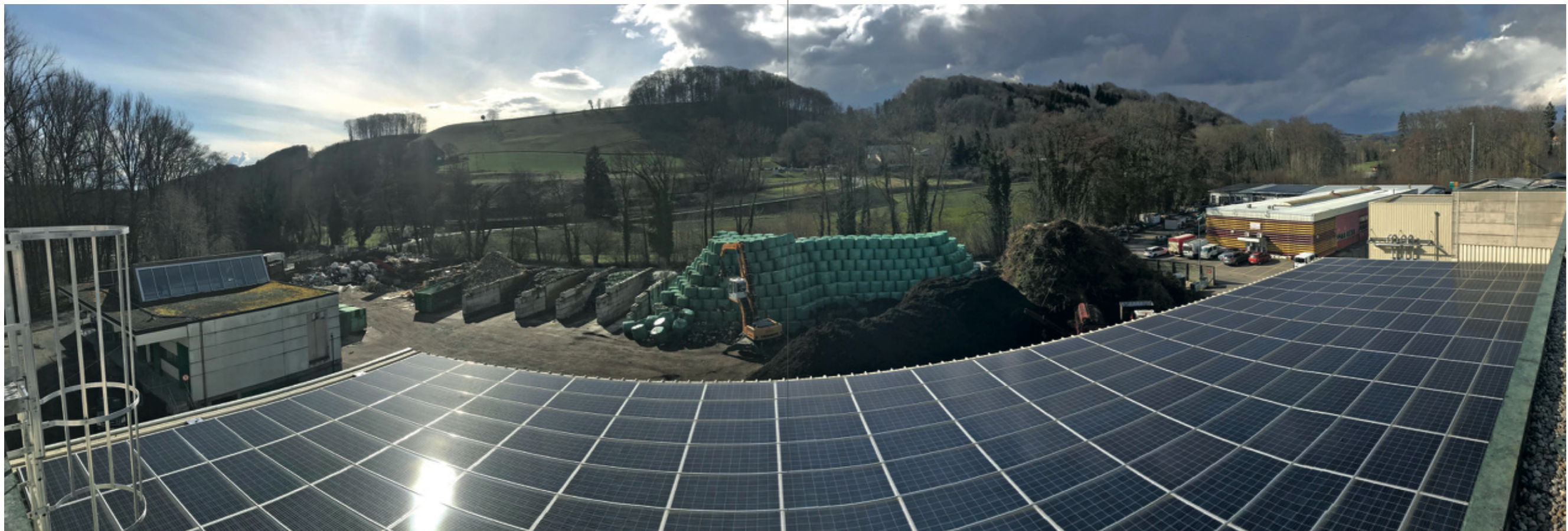
SITE D'EXPLOITATION

Avec plus d'une centaine de livraisons par jour, le site de Valorsa est en mutation constante.

Les tas de déchets évoluent rapidement. Nos collaborateurs font un travail remarquable pour gérer ces flux de déchets, ce qui permet d'optimiser les coûts de gestion. Déchargement, tri, broyage, conditionnement sont les tâches journalières du site de Penthaz.

Le centre de tri de Penthaz sert de délestage dans la logistique de flux tendu des ordures ménagères. En cas de panne de camion, train en suspens, usine d'incinération à l'arrêt, c'est chez VALORSA, à Penthaz, que les ordures ménagères sont stockées provisoirement. Ainsi, communes et transporteurs ont l'assurance que le service de collecte sera assuré pour les habitants.

Sans prendre en compte la diminution des tonnages due à la suppression du département des biodéchets en 2018 et de celui du papier/carton à fin 2019, les tonnages de déchets globaux gérés par Valorsa ont sensiblement augmenté en 2020. La situation sanitaire particulière a permis aux habitants et aux entreprises de faire de l'ordre et d'éliminer parfois des déchets stockés dans leurs locaux ou leur habitation depuis un certain temps.



Le site d'exploitation de Valorsa s'étend sur une surface de 17'000 m²

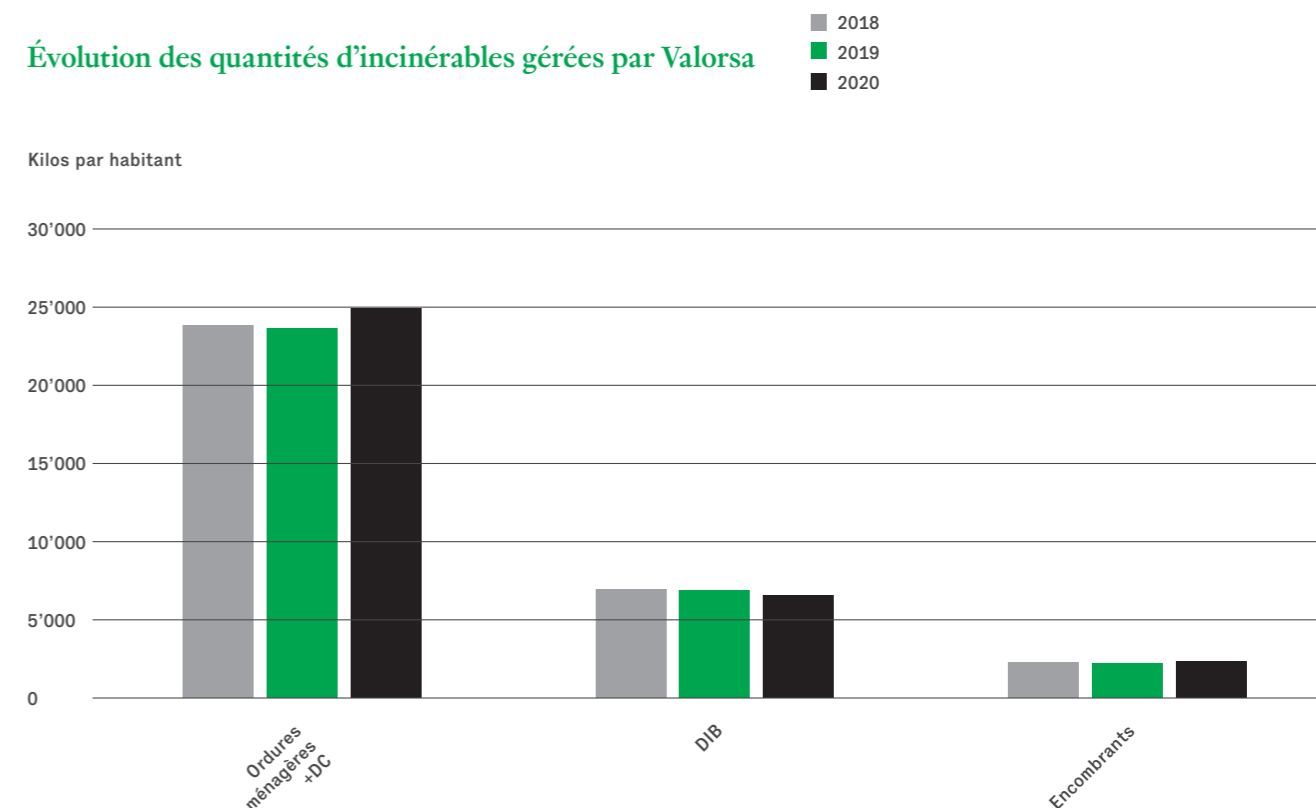
DÉCHETS INCINÉRABLES

En 2020, VALORSA a traité 24'815 tonnes d'ordures ménagères et de déchets communaux provenant des communes actionnaires, dont 30% sont passés physiquement sur le site de Penthaz.

Les 70% restant sont soit collectés directement en benne ACTS par les transporteurs, soit acheminés vers un satellite régional avant de prendre le train. L'entier de ces tonnages est dirigé par le rail chez TRIDEL pour la production d'énergie.

Les 2'291 tonnes de déchets encombrants collectés à Penthaz sont eux broyés sur le site avant de rejoindre TRIDEL. Le bois est traité selon le même processus. Les déchets industriels banaux (DIB) ont, eux, légèrement diminué. Ce phénomène est dû à la fermeture partielle des entreprises pendant les semi-confinements.

Évolution des quantités d'incinérables gérées par Valorsa

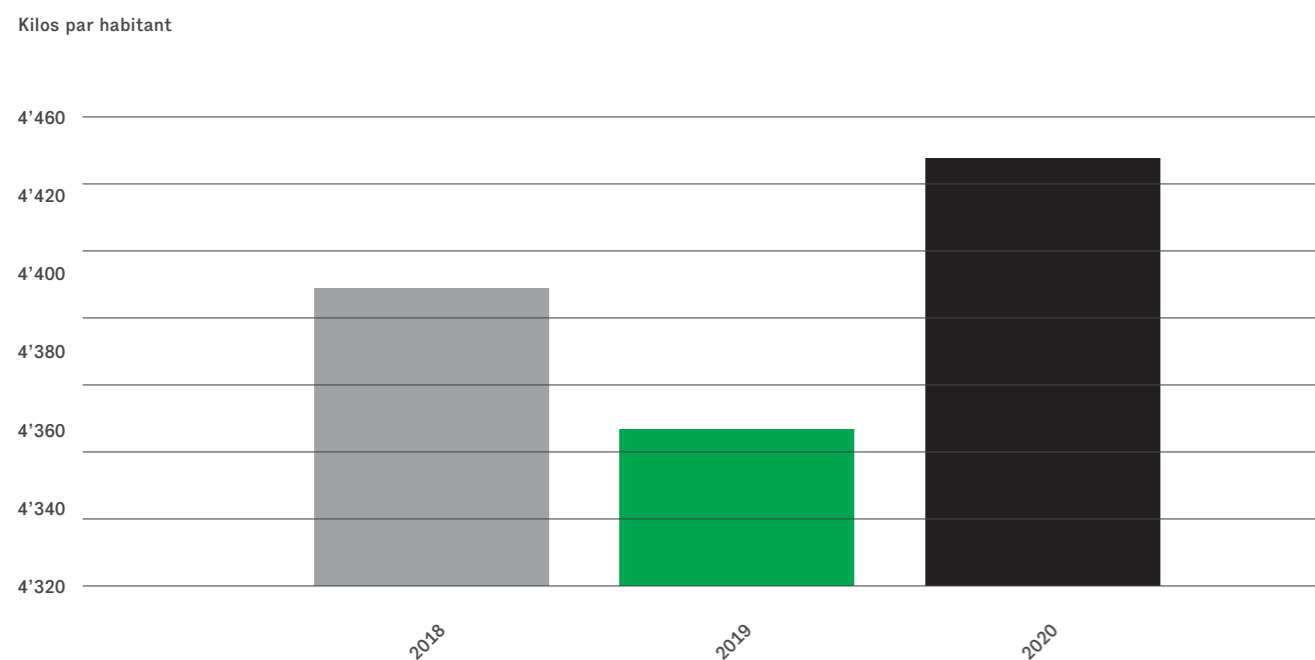


VERRE

La quantité de verre collectée a augmenté d'environ 82 tonnes par rapport à 2019.

A nouveau, les conditions particulières liées à la pandémie mondiale de coronavirus ont joué un rôle dans l'augmentation de ces tonnages. Le verre est regroupé par couleur avant d'être chargé en semi-remorque de 40 tonnes. Le verre trié est acheminé à Saint-Prex et le verre mélangé vers des verreries européennes.

Évolution des quantités de verre gérées par Valorsa



FLACONNAGES

Valorsa n'organisant pas la collecte de ces déchets, les communes ont la possibilité de les livrer gratuitement à Penthaz.

Depuis fin 2018, Valorsa a signé une convention avec l'entreprise Cand-Landi (anciennement RC-PLAST) qui récupère les flacons en vue d'une revalorisation « matière ». Les frais administratifs pour les communes qui livrent des flacons directement chez eux à Grandson sont pris en charge par Valorsa à travers cette convention. Cette filière et la demande en plastiques recyclés ont souffert de la pandémie suite à l'effondrement des marchés (secteurs automobile et aéronautique). Ainsi, les flacons qui étaient repris gratuitement chez Cand-Landi sont aujourd'hui facturés. Valorsa a décidé pour l'instant de maintenir la gratuité du service, au vu des petites quantités livrées par les communes.



Pictogramme « flacons » de Valorsa

DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (DSM)

Depuis le 1^{er} janvier 2009, VALORSA assure la collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM) dans les déchetteries du périmètre sur un simple appel, courriel ou demande de désapprovisionnement via le formulaire en ligne.



Désapprovisionnement des déchets spéciaux des ménages dans une déchetterie d'une commune actionnaire

VALORSA gère la logistique et le transport. En plus du transport, qui nécessite un permis spécial (ADR), cette filière demande une attention particulière et ces déchets doivent être stockés et conditionnés selon les consignes. La sécurité constitue l'axe principal pour la gestion de cette filière.

La répartition des coûts sous forme de péréquation calculée en fonction du nombre d'habitants permet d'assurer que les DSM soient éliminés conformément aux lois. En 2020, les plus de 200'000 habitants du périmètre « Ouest » ont produit plus de 251 tonnes de DSM, ce qui correspond à environ 1,2kg par personne. Le traitement des DSM coûte cher. VALORSA rappelle sans cesse aux communes actionnaires que les déchets qui ont de la valeur, comme les piles et les batteries, doivent être livrés à VALORSA avec les DSM. Ils entrent alors en positif dans la péréquation et permettent de diminuer la facture globale et, du même coup, le coût pour les communes et les habitants. Afin de diminuer encore les coûts, VALORSA effectue un second tri à Penthaz. Le conditionnement de certaines fractions évolue, comme c'est le cas pour les néons. De plus, la généralisation de « nouveaux » déchets comme les piles et les batteries au lithium demande, elle aussi, une attention particulière.

APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRO-MÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES (OREA)

En 2020, VALORSA a collecté plus de 400 tonnes d'appareils tous genres confondus, soit 50 tonnes de plus qu'en 2019.

Dans le cadre de l'application de l'Ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques du 14 janvier 1998 (OREA), deux organisations, SENS eRecycling et SWICO, coordonnent la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques. Ces deux organisations gèrent la taxe anticipée de recyclage (TAR), qui permet de financer la filière et de traiter les appareils de manière écologique en récupérant les métaux rares et les autres matériaux recyclables actuellement. VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle d'intermédiaire pour les communes du périmètre. En effet, les deux organisations faitières imposent des poids minimaux pour la collecte de la marchandise. Or, bon nombre de petites communes de VALORSA n'arrivent pas à ces tonnages sur l'année et ne disposent parfois pas de place de stockage suffisante. VALORSA rappelle sans cesse que la reprise de ces déchets n'est pas obligatoire dans les déchetteries et qu'il est préférable que les habitants ramènent ces appareils chez les commerçants afin de diminuer les coûts.

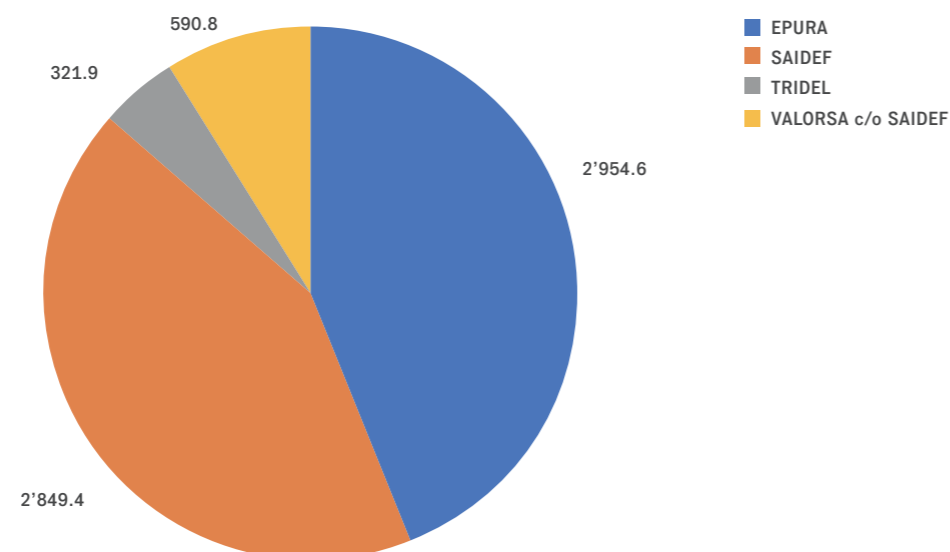


Regroupement des flux et stockage provisoire des OREA pour les acheminés dans un lieu de recyclage.

BOUES DE STEP ET PHRAGMICOMPOSTAGE

Tant les boues de STEP que les phragmicompostages sont des déchets qui demandent une gestion et une planification particulières.

Destination des boues
en 2020 en tonnes



Depuis le 1er octobre 2008, la loi interdit l'épandage sur champs de ces déchets. Les boues doivent être revalorisées thermiquement, en respectant les zones d'apport qui sont définies dans le plan de gestion des déchets vaudois. VALORSA assure la coordination et la planification des boues provenant de son périmètre, ainsi que celles du périmètre SADEC. Pour ces deux périmètres, la zone d'apport est la STEP de Vidy (EPURA), qui dispose d'une unité d'incinération. Toutefois, cette installation souffre de sous-capacité chronique, due à la croissance démographique significative de la commune de Lausanne et des communes limitrophes. VALORSA se doit donc de trouver des solutions pour garantir une filière efficace et des désapprovisionnements réguliers aux communes. Pour cette raison, une partie des boues du périmètre est traitée à Posieux (SAIDEF), dans le Canton de Fribourg. Suite aux nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), la récupération du phosphore contenu dans les boues d'épuration deviendra obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2026. Les installations de traitement doivent donc s'adapter et anticiper. La STEP de Vidy a d'ores et déjà commencé les travaux et prévoit prochainement le remplacement de son four.

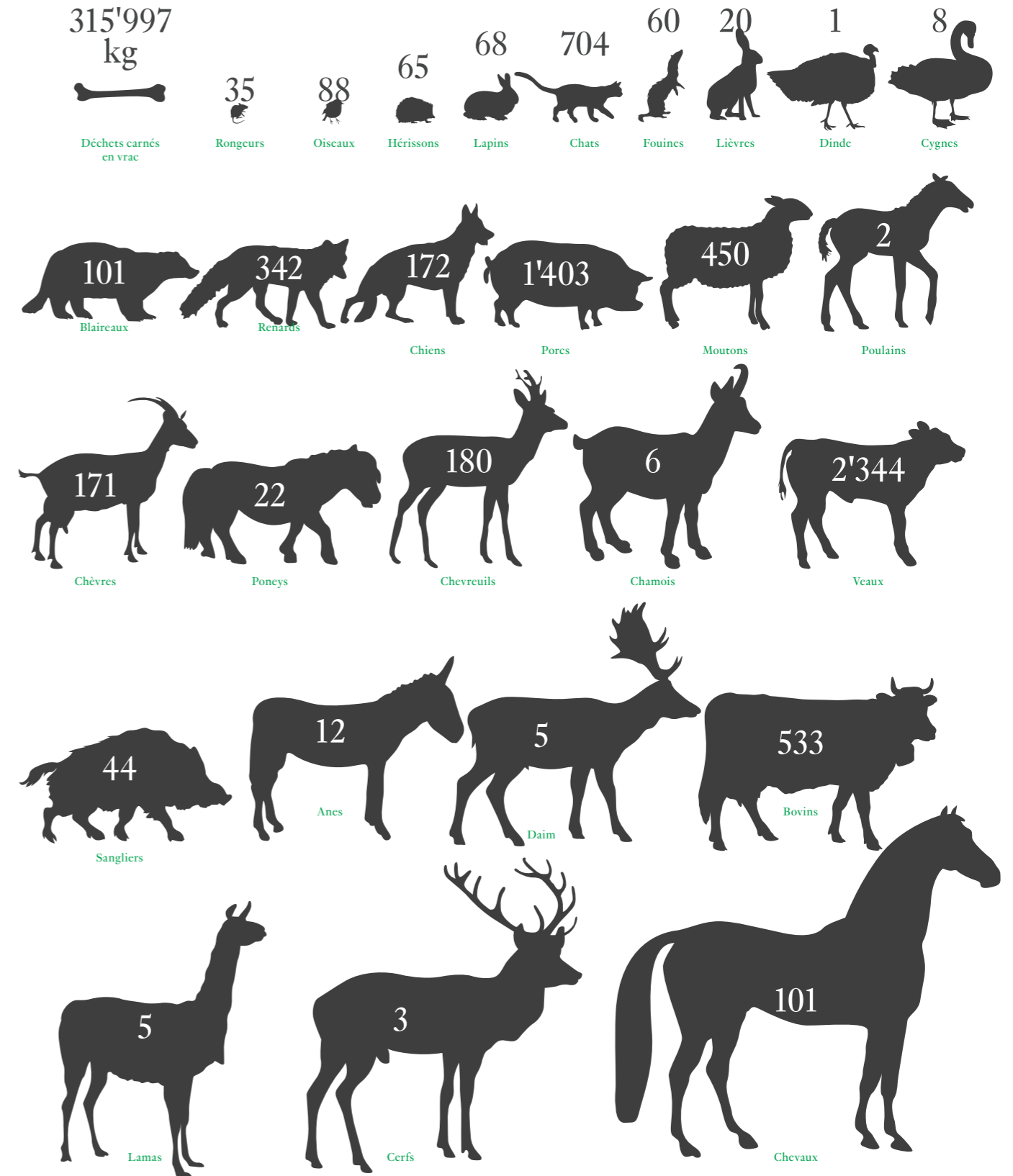
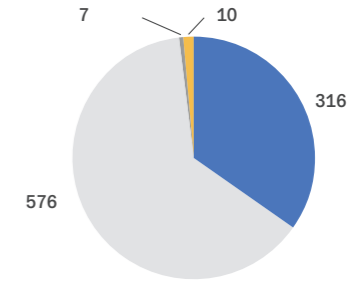
ÉQUARRISSAGE

Dans un contexte mondial où les risques de transfert des épizooties à l'homme semblent augmenter, comme nous confirme la pandémie de coronavirus, VALORSA prend très au sérieux les procédures de dépistage des maladies sur les cadavres et les sous-produits animaux.

Depuis fin 2018, l'équarrisseur effectue des prélèvements systématiques de morceaux d'oreille sur les veaux, afin de déceler si la nouvelle épizootie de la diarrhée virale bovine est présente. C'est également le cas pour la grippe porcine, où un échantillon du foie des sangliers est envoyé systématiquement au service vétérinaire cantonal. Depuis plusieurs années, un dépistage de la maladie de la vache folle est réalisé. VALORSA garde les têtes de bovins de plus de 5 ans, afin que des prélèvements puissent être faits dans la moelle épinière. VALORSA traite, en plus des cadavres d'animaux de rente et de la faune, les déchets carnés provenant des boucheries de la région et les animaux de compagnie. Tous les déchets carnés sont conditionnés dans une benne réfrigérée de 36 m³, avant d'être transportés et incinérés chez GZM à Lyss. Depuis quelques années, les tonnages annuels sont en légère diminution. La cause est certainement la disparition progressive des petites boucheries de village, suite au durcissement des normes d'hygiène et à la concurrence des prix proposés par les grandes surfaces.

Répartition des tonnages du centre d'équarrissage en 2020
Total: 909 tonnes

- Déchets carnés
- Bétail
- Animaux de compagnie
- Faune



MISE EN BALLEES: STOCKAGE D'ÉNERGIE

Cette année encore, VALORSA a été mandatée par TRIDEL pour effectuer la mise en balles des ordures ménagères. Plus de 3'769 tonnes de déchets urbains incinérables ont ainsi pu être stockés sur le site entre mai et juin

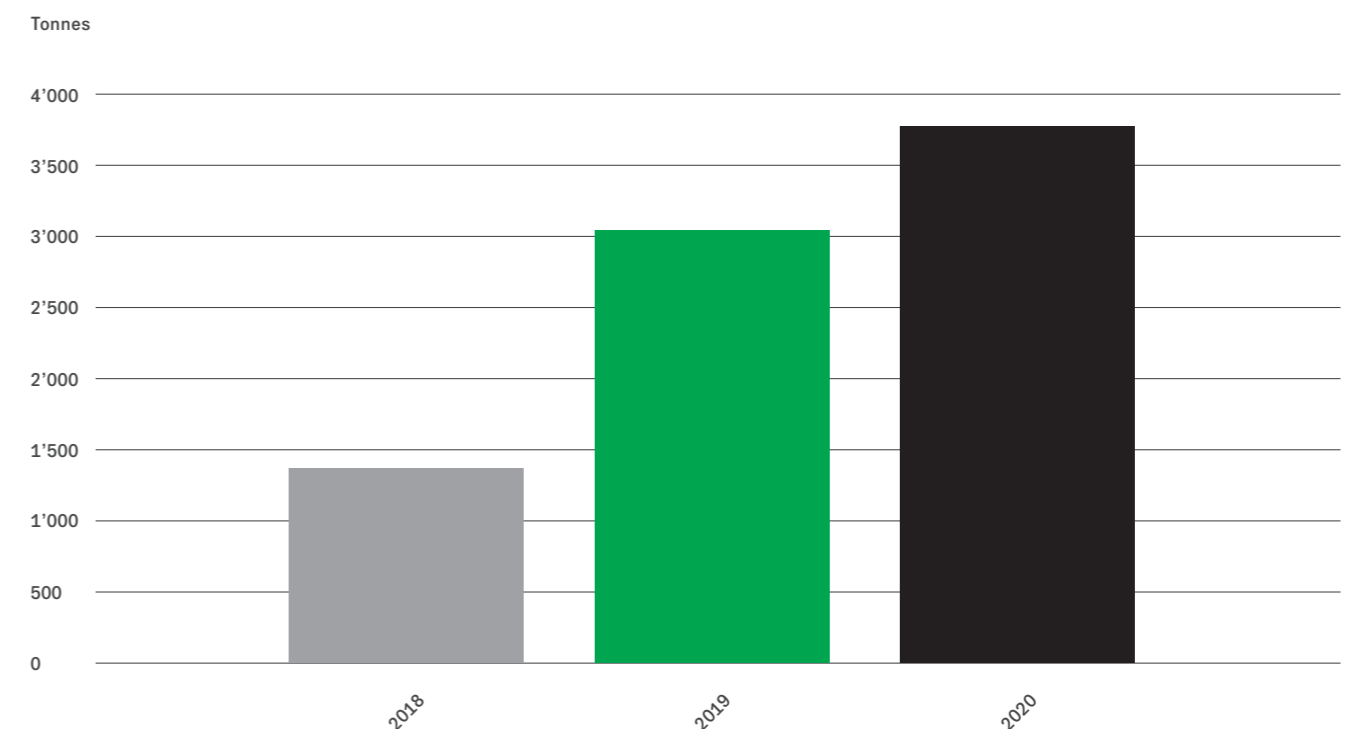
L'emprise au sol représente environ 1'200 m² sur les plus de 4'500 m² que compte la cour de VALORSA. Dès lors, une réorganisation spatiale a dû se faire, afin de ne pas perturber les manœuvres des camions et assurer la sécurité du site.

Cette stratégie présente plusieurs avantages pour l'usine de valorisation thermique des déchets. Ce stock « tampon » permet de soulager la fosse de TRIDEL lors de la révision annuelle des fours. Il permet également une production d'énergie optimisée. Les déchets sont brûlés lorsque la demande en chauffage et en électricité est plus importante, comme c'est le cas durant les périodes froides d'hiver.



Chargement des déchets mis en balle en vue de leur valorisation thermique

Évolution des tonnages mis en balles



DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE GPP

Comme pour toutes les déchetteries du Canton, des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus ont chamboulé l'organisation de la déchetterie et les habitudes des utilisateurs.

Depuis 2002, VALORSA gère la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz. Un accès restreint a dû être mis en place pendant les mois de semi-confinement, ce qui a provoqué parfois de longues attentes. Nous remercions les trois communes d'avoir aidé Valorsa à gérer les files d'attentes de voitures parfois impressionnantes. Nous remercions également les usagers pour la patience dont ils ont fait preuve et pour le respect des mesures mises en place.



Les bennes de la déchetterie intercommunale sont de couleurs différentes pour faciliter le tri des usagers.

LOGISTIQUE RAIL-ROUTE

A court terme, il ne sera plus possible d'effectuer du transfert rail-route des bennes vertes en provenance ou en partance pour TRIDEL sur les voies de débord actuelles.

Des travaux importants sont prévus à la gare de Cossonay-Penthalaz. Les quais doivent être rallongés pour permettre l'arrêt des grandes compositions ferroviaires et accroître le nombre de passagers transportés.

Des démarches sont actuellement menées pour pouvoir envisager une délocalisation partielle des installations sur le site industriel de Vufflens-Aclens, et ce dans les 2 à 3 prochaines années.



Chargement d'une benne ACTS sur le train, en partance pour TRIDEL

TAUX DE COLLECTE SÉPARÉE

Chaque année, les communes transmettent au Département les quantités de déchets urbains qu'elles ont collectées sur leur territoire durant l'année. Elles utilisent la plateforme www.vaud-stat-dechets.ch. Ces données permettent d'analyser l'évolution des déchets sur le canton et de comparer les différentes régions.

En 2020, le mode de calcul du taux de collecte séparée, qui était utilisé depuis de nombreuses années, a été modifié. En effet, jusqu'ici, seules les grandes fractions de déchets recyclables et collectés séparément étaient prises en compte pour ce calcul. Le nouveau mode de calcul prend en compte tous les déchets recyclables mis en rapport avec les quantités de déchets incinérables. Ce taux est sensiblement plus élevé. Globalement, l'objectif des 60 % de déchets collectés séparément pour 2020 a été atteint. Aujourd'hui, le nouvel objectif est d'améliorer la qualité des collectes. En effet, certaines filières comme celle des biodéchets ou du papier voient leur qualité baisser.

Pour mémoire, même avec des usines de valorisation thermique des déchets très performantes, les mâchefers (métaux – inertes et imbrûlés) représentent encore environ 18 % du poids d'entrée. Cela indique que le tri des déchets doit encore être amélioré pour diminuer cette proportion et, par la même occasion, limiter le remplissage des décharges pour les déchets ultimes. Verre, déchets inertes ou métaux sont encore trop présents dans les ordures ménagères. Les décharges à mâchefers arrivent aux limites de leur capacité et de nouvelles solutions doivent être envisagées.

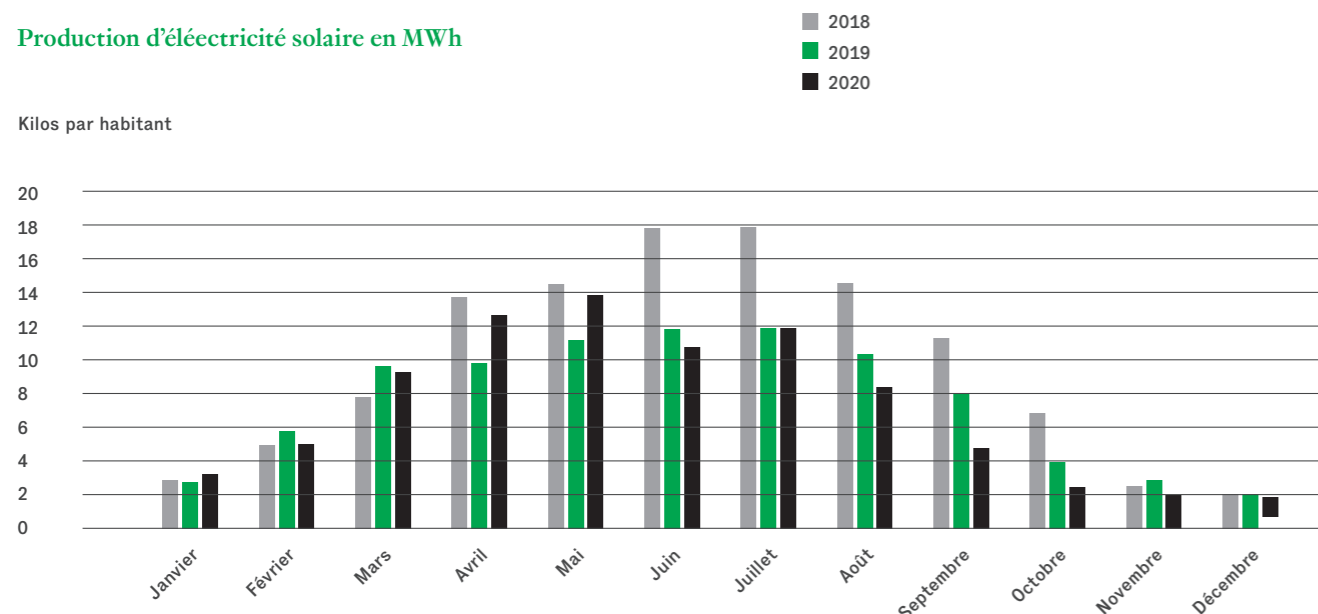
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Avec une surface d'environ 800 m² de panneaux solaires pour une production d'environ 130'000 kWh, VALORSA couvre sa consommation d'électricité en énergie verte.

Cette année, un problème est survenu sur l'installation, ce qui explique la différence de production durant les mois d'été.

4 ans après la mise en service de l'installation, il a fallu procéder au nettoyage complet des panneaux photovoltaïques. L'exploitation du site de Penthaz génère beaucoup de poussière qui ne s'élimine pas avec les précipitations. Ce nettoyage de printemps permet de minimiser les pertes pendant la période de plus haute production.

Production d'électricité solaire en MWh



ACTIVITÉS MISES EN PAUSE

AUTOPSIE DES POUBELLES

La pandémie de coronavirus aura eu le dessus sur les traditionnelles autopsies de pouelles de Valorsa. En effet, les conditions sanitaires ont rendu ce travail impensable. La protection de nos collaborateurs est une priorité.

VAISSELLE RÉUTILISABLE

Suite à l'interdiction fédérale d'organiser des rassemblements, la location de vaisselle réutilisable s'est arrêtée net en début d'année 2020. Ce secteur a été violemment touché et la majorité des collaborateurs de notre partenaire Ecomanif à Yverdon ont été mis au chômage partiel. Malheureusement, l'usage de plastique à usage unique a repris du poil de la bête.

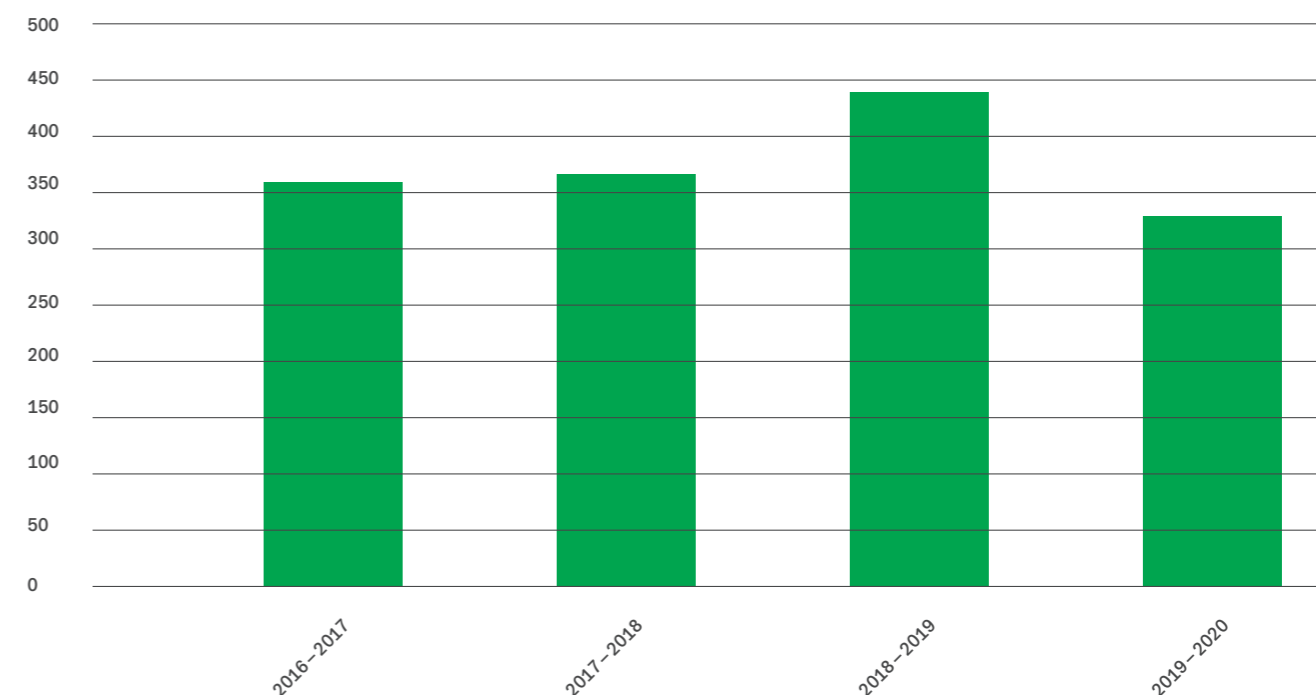
COSEDEC

La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), dont VALORSA est coopérateur, se positionne aujourd'hui comme la référence romande en termes de formation et de sensibilisation dans le domaine des déchets.

En 2020, les élèves de 329 classes des établissements scolaires du périmètre ont été sensibilisés à la préservation des ressources et à la gestion des déchets. La diminution du nombre d'animations est due au semi-confinement du printemps. En effet, 89 inscriptions n'ont pas pu être honorées. Ces formations sont financées par VALORSA et donc gratuites pour les écoles.

La Coopérative développe également, d'année en année, ses prestations de formations pour adultes. Elle accomplit aussi diverses tâches attribuées par les différents périmètres partenaires et la DGE, telles que le secrétariat de diverses instances, la communication centralisée ou la tenue de stands pour sensibiliser les citoyens lors de manifestations communales.

Évolution du nombre d'animations données dans les établissements scolaires du périmètre Valorsa



COURS POUR RESPONSABLES DE DÉCHETTERIE

La situation sanitaire particulière n'a pas permis à Valorsa d'organiser de cours pour les responsables de déchetterie.

En revanche, nous avons proposé aux communes intéressées une formation, sous forme de discussion, directement dans leurs déchetteries. Ce contact bilatéral est apprécié et permet de former les responsables de déchetterie en fonction de leurs besoins et de leurs connaissances. Cette prise de contact directe permet à Valorsa de renforcer la collaboration avec les communes. Une visite du site de Penthaz est proposée en complément et permet de continuer les discussions. Les mini-stages pour apprentis organisés chaque année n'ont également pas pu l'être en 2020.

NOUVEAU SITE INTERNET

La situation sanitaire particulière de 2020 a permis à Valorsa la création d'un nouveau site Internet mis en ligne en fin d'année.

Les communes y trouvent toutes les informations utiles. Commande de désapprovisionnement des déchets spéciaux, accès aux documents partagés ou encore accès à la plateforme www.vaud-stat-dechets.ch se trouvent tous au même endroit. L'objectif de Valorsa est de diriger les communes et leurs collaborateurs directement sur le site de Valorsa à chaque fois qu'ils ont une question en matière de déchets. D'autres améliorations sont encore en cours.



ACTIVITÉS MISES EN PAUSE

RESPONSABLES.CH

Les projets de la campagne cantonale de communication, financés par tous les périmètres de gestion des déchets du canton de Vaud, ont été mis en pause. En effet, les conditions sanitaires n'ont pas permis d'aller à la rencontre de la population. Le projet « Lunch attitude », qui consiste à encourager les citoyens à se munir de leurs emballages lavables et réutilisables lorsqu'ils se rendent dans un fast-food, ainsi que le stand « Save food », qui sensibilise les citoyens sur le gaspillage alimentaire, seront mis en place dès que les conditions sanitaires le permettront.



COUP DE BALAI

Afin de sensibiliser la population aux jetés sauvages (littering) et à leurs effets néfastes sur l'environnement, VALORSA, le Canton de Vaud et les autres périmètres de gestion des déchets organisent chaque année, depuis 2002, l'action « coup de balai ». Cette action printanière, qui était prévue par de nombreuses communes, a aussi été annulée à cause de la pandémie.

VISITES

Les visites d'entreprises actives dans le domaine des déchets permettent aux communes de disposer d'informations plus détaillées sur certaines filières. Toutefois, les rencontres et les déplacements ayant dû être limités au maximum, aucune visite n'a été organisée en 2020.

COMPTOIRS – AMBASSADRICES

Afin d'informer la population du périmètre sur les différentes filières de déchets, Valorsa avait pour habitude de participer à certains comptoirs régionaux. Pour les raisons citées précédemment, toutes ces manifestations ont été annulées.

COMMUNES DU PÉRIMÈTRE OUEST

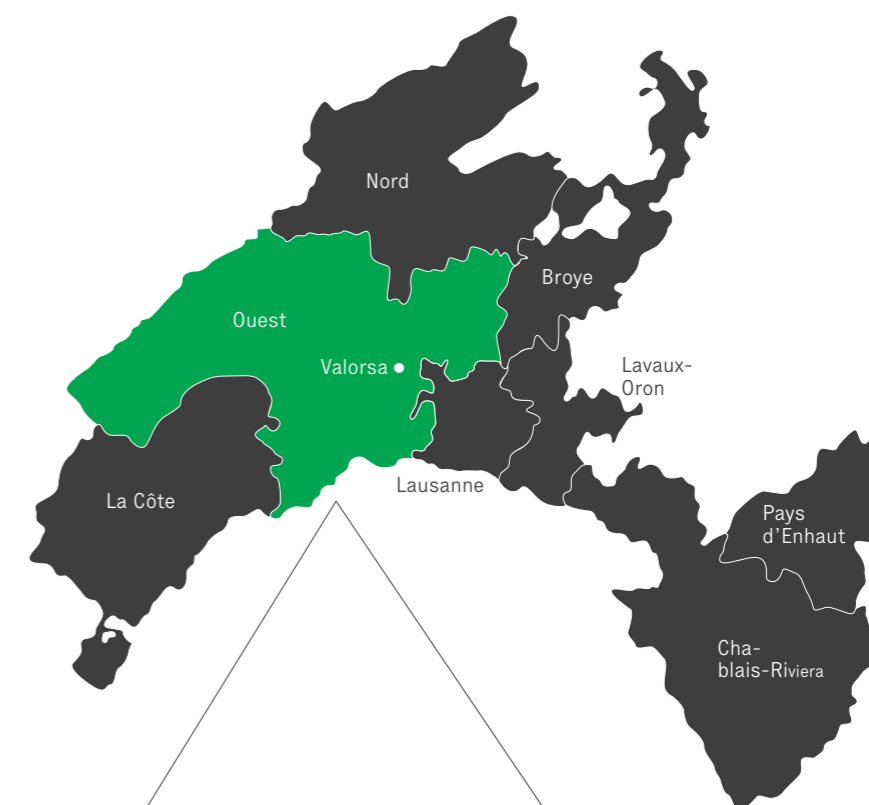
Le périmètre de gestion Ouest compte 101 Communes depuis les diverses fusions qu'il y a eu en juillet 2011.

Toutes les Communes du périmètre sont actionnaires de Valorsa SA, soit :

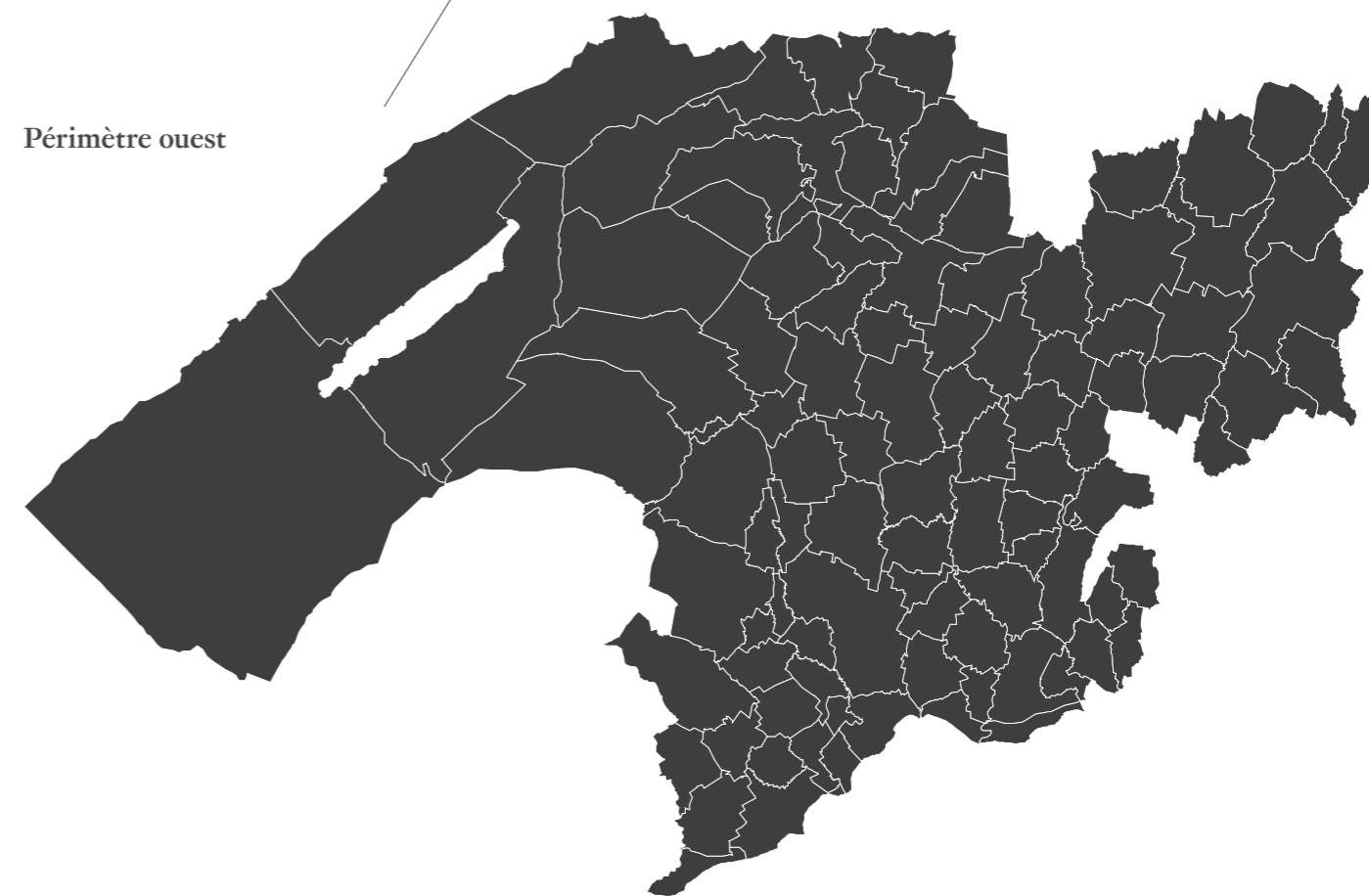
Aclens	Echandens
Agiez	Echichens
Apples	Eclépens
Arnex-sur-Orbe	Ecublens
Assens	Etoy
Bercher	Ferreyres
Bettens	Fey
Bioley-Orjulaz	Gollion
Bofflens	Goumoens
Bottens	Grancy
Bournens	Jouxten-Mézery
Boussens	Juriens
Bremblens	La Chaux (Cossonay)
Bretigny-sur-Morrens	La Praz
Bretonnières	La Sarraz
Buchillon	L'Abbaye
Bussigny	Lavigny
Bussy-Chardonney	Le Chenit
Chavannes-le-Veyron	Le Lieu
Chavannes-près-Renens	L'Isle
Cheseaux-sur-Lausanne	Lonay
Chevilly	Lully
Chigny	Lussery-Villars
Clarmont	Lussy-sur-Morges
Cossonay	Mauraz
Cottens	Mex
Crissier	Moiry
Croy	Montilliez
Cuarnens	Mont-la-Ville
Daillens	Montricher
Denens	Morges
Denges	Orny
Dizy	Oulens-sous-Echallens
Echallens	Pailly

Pampigny
Penthalaz
Penthaz
Penthéréaz
Poliez-Pittet
Pompaples
Premier
Préverenges
Prilly
Renens
Reverolle
Romainmôtier-Envy
Romanel-sur-Lausanne
Romanel-sur-Morges
Rueyres
Saint-Barthelemy
Saint-Prex
Saint-Sulpice
Senarclens
Sévery
Sullens
Tolochenaz
Vallorbe
Vaulion
Vaux-sur-Morges
Villars-le-Terroir
Villars-Sainte-Croix
Villars-sous-Yens
Vuarrens
Vufflens-la-Ville
Vufflens-le-Château
Vullierens
Yens

Carte des périmètres



Périmètre ouest



TONNES TRAITÉES DEPUIS 2003

Année	Ordures ménagères	Encombrants	DIB	Papier			Verre	Végétaux	Boues de STEP	OREA	Total	Variation
2020	24'815	2'291	6'598	0			4'448	0	6'718	401	45'271	-3'134
2019	23'571	2'207	6'862	4'326			4'367	-	6'724	348	48'405	- 2'567
2018	23'754	2'318	6'921	4'506			4'409	1'572	7'132	360	50'972	+ 321
2017	23'236	2'189	7'216	4'815			4'352	1'589	6'908	346	50'651	- 991
2016	23'106	2'174	7'862	4'842			4'651	2'099	6'554	354	51'642	792
2015	22'745	2'047	8'056	4'881			4'789	1'839	6'139	354	50'850	- 717
2014	22'308	1'880	8'190	4'782			5'258	2'529	6'257	363	51'567	- 3'009
2013	23'349	2'013	10'124	4'943			5'363	2'527	5'867	390	54'576	- 24'586
2012	39'418	2'391	17'786	5'278			5'214	2'477	6'117	481	79'162	1'166
2011	38'508	2'608	18'899	4'590			4'895	2'285	5'732	479	77'996	5'518
2010	37'627	2'607	15'110	4'476			4'733	1'946	5'577	402	72'478	1'194
2009	37'292	3'064	14'843	4'561			4'703	1'866	4'537	406	71'272	5'324
2008	36'815	3'522	14'245	4'426			4'392	2'153		395	65'948	8'034
2007	37'688	4'599	4'554	4'361			4'477	1'839		396	57'914	1'230
2006	38'014	4'786	3'853	4'116			4'353	1'161		401	56'684	1'999
2005	37'066	4'596	2'663	4'133			4'681	1'196		350	54'685	1'131
2004	36'470	4'911	4'597	4'075			2'112	1'050		339	53'554	- 1'936
2003	35'728	5'098	7'284	3'739			2'278	1'071		292	55'490	592

Hier AIP – Association Intercommunale de Penthaz

19 Communes membres : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Denges, Echallens, Echandens, Ecublens, Jouxens-Mézery, Morges, Penthalaz, Penthaz, Prévêrenges, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, La Sarraz, Vallorbe.

46 Communes abonnées, prise en charge de leurs ordures ménagères

CONTEXTE ET GESTION DES DÉCHETS PROJETS, SOUTIEN ET COMMUNICATION

1969-1982	<ol style="list-style-type: none"> Mise en fonction de l'usine de compostage d'ordures ménagères avec incinération des résidus Mise en fonction du Centre des déchets carnés – C.D.D.C. 2 fours et incinération sur place. Appartenant au Canton mais géré par l'AIP. Décantation et incinération des huiles usées 	Fin en 1971
------------------	---	-------------

1972	Compostage et incinération des boues d'épuration de l'AIE	
-------------	---	--

1984		Projet d'un nouveau four d'incinération pour ordures ménagères. Bloqué par le Canton car souhait d'une étude à l'échelle cantonale.
-------------	--	---

1989	<i>Loi cantonale sur les déchets -> délimitation de huit périmètres de gestion</i>	
-------------	---	--

1990	Exportations vers la France stoppées (St-Etienne et Pontarlier). Recherche d'autres débouchés.	Rapport sur l'étude d'impact environnemental concernant le projet d'usine de traitement des ordures ménagères Penthaz II. 2 possibilités : Lausanne et Penthaz, mais pas de sens de construire deux usines à une si courte distance
-------------	--	--

1996	Association Intercommunale de Penthaz (AIP) devient -> VALORSA SA, 111 Communes actionnaires	
-------------	--	--

Aujourd'hui – Valorsa SA

1997	VALORSA devient un centre de tri et de gestion des déchets ainsi qu'une station de transfert	Arrêt du compostage, démontage du biostabilisateur
	Négociation pour les incinérables avec Teufthal, Sorval, Satom, Cheneviers	
	Installation du tri du papier-carton	

1998		Collecte des statistiques sur les déchets pour le Canton
-------------	--	--

		1 ^{er} classeur « VALORSA SA, une solution pour vos déchets », mandat à BIRD
--	--	---

		Création par STRID du Réseau- Ecoles, participation active de VALORSA, partage des compétences
--	--	--

		1 ^{er} cours pour surveillant de déchetterie
--	--	---

1999	CDDC -> CCDA. Rachat du CDDC par Valorsa. Travaux de transformation avec un espace frigorifique. Le CCDA (Centre de collecte déchets animaux) regroupant 187 Communes	Arrêt du four CDDC
-------------	---	--------------------

		1 ^{ers} Ecriseaux pour déchetterie, pictogrammes
--	--	---

2000	<i>Interdiction de la mise en décharge des OM.</i> La cour est pleine de déchets, il faut trouver des débouchés (Intervention du Conseiller d'Etat M. Mermoud)	
-------------	---	--

2001	<i>Peuple vaudois dit oui à TRIDEL</i>	
-------------	--	--

		1 ^{ers} présences aux comptoirs (Cossonay, Echallens, La Vallée, Vallorbe)
--	--	---

		Déchetterie mobile : essai positif à Prilly
--	--	---

		Boues d'épuration : groupe de travail pour trouver des solutions
--	--	--

		1 ^{re} étude sur taxe au sac
--	--	---------------------------------------

		Rencontre avec les Municipaux, 1 ^{er} forum
--	--	--

2002	<i>Taxe anticipée d'élimination du verre dès le 1^{er} janvier</i>	Gestion et rétribution de la rétrocession sur le verre
-------------	--	--

		1 ^{er} Coup de balai printanier Calendrier Hatrix et bande dessinée Fouzy Patout
--	--	--

	Création et gestion de la déchetterie intercommunale Gollion, Penthaz et Penthalaz	1 ^{er} « A,b,c, déchets » à disposition des Communes
--	--	---

2003	Rénovation de la partie administrative	
-------------	--	--

		Inscription au cadastre des sites pollués
--	--	---

2004	1 ^{re} mise en balles pour l'usine genevoise des Cheneviers	
-------------	--	--

	Destruction du bassin de décantation en bordure de la Venoge et renaturalisation des berges	
--	---	--

	Dégagement du pont sur la Venoge afin d'éviter les inondations	
--	--	--

		Les cours pour les Municipaux ou les Responsables de voirie ou de déchetterie sont annualisés
--	--	---